

DECRET N°74-31 du 18 février 1974

RAPPORTANT LES DISPOSITIONS DU DECRET N° 71-207/  
CP/MEP DU 11 OCTOBRE 1971 PORTANT AGREMENT AU  
REGIME "B" DU CODE DES INVESTISSEMENTS DE LA  
SOCIETE DAHOMEANNE POUR LA FABRICATION DE SER-  
VIETTES EN EPONGE, EN TOILE ET DE TISSUS TERGAL

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT  
CHEF DU GOUVERNEMENT

- VU la proclamation du 26 Octobre 1972,  
VU le décret 72-279 du 26 Octobre 1972, portant formation du Gouvernement  
et le décret n° 73-121 du 30 Mars 1973 qui l'a modifié,  
VU le décret 72-290 du 9 Novembre 1972, déterminant les services rattachés  
à la Présidence de la République et fixant les attributions des membres  
du Gouvernement et le décret 73-17 du 19 Janvier 1973 qui l'a complété.  
VU la loi N°61-53 du 31 décembre 1961, établissant un Code des Inves-  
tissements ;  
VU le décret n° 71-207/CP/MEP du 11 Octobre 1971 portant agrément au régime  
"B" du Code des Investissements de la Société Dahoméenne pour la fabri-  
cation de serviettes en éponge, en toile et de tissus tergal

Après avis de la Commission Technique des Investissements en sa séance du  
11 Janvier 1974,

Sur proposition du Ministre de l'Economie et des Finances

Le Conseil des Ministres entendu

**D E C R E T**

**ARTICLE 1ER :** Sont et demeurent rapportées les dispositions du décret n° 71-207/CP/  
MEP du 11 Octobre 1971 portant agrément au régime "B" du Code des Investissements  
de la Société Dahoméenne pour la fabrication de serviettes en éponge, en toile et  
de tissus tergal.

**ARTICLE 2 :** Le Ministre de l'Economie et des Finances est chargé de l'exécution  
du présent décret qui sera publié au Journal Officiel.-

FAIT A COTONOU, le 18 février 1974

PAR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE  
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

LE MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

LIEUTENANT-COLONEL Mathieu KEREMOU

CAPITAINE Janvier ASSOGBA

Am pliations : PR 8 CS 6 MEF 6 autres ministères 10 SGG 4 CNR 4 SPD 2  
IAA-DCCT-IGF-CNI-Gde Chanc. 5 DGP-DGAJL-INSAE 6 DGAE 4 DGI 4 DD 5 DGT 2  
Société intéressée 1 JORD 1